

DOZULE

N° 18

PAIX ET JOIE

28 MARS 2000

“ VOICI LA CROIX DU SEIGNEUR ! ”

Qui est ce Roi de gloire ? C'est le Seigneur, le Fort, le Vaillant, le Seigneur, le Vaillant des combats... C'est lui, le Roi de gloire !

EDITORIAL : Le regard de Jésus

« Le jour où cette splendide croix m'est apparue et ces paroles qui retentissaient au monde entier, j'ai pensé que notre globe est bien petit par rapport à la grandeur de DIEU et que nous devrions tous trembler devant un tel spectacle et que tout ce qui existe ici-bas n'est égal à ce que j'ai vu et entendu le matin du 28 mars à 4 h 35 du matin. »
(Cahiers de Madeleine : 28 mars 1972, 2^e édition, page 57)

Dans les mois qui suivirent, lors des apparitions, l'une des personnes présentes témoigne : *« J'ai ressenti quelques secondes un bonheur incomparable et je me suis surprise à dire : "Seigneur, prenez moi tout de suite avec mon mari et mes enfants". Après, j'ai demandé à Madeleine : "Comment se fait-il que j'ai ressenti un tel bonheur ?" Elle m'a répondu : " Son regard s'est posé longuement sur chacune des personnes présentes" ».*

Le regard du Christ est évoqué par Madeleine dans presque toutes les Apparitions. Il suffit de lire attentivement les descriptions qu'elle en donne dans ses cahiers :

Le 14 Mars 1975, elle le décrit plus longuement à l'image des impressions très précises qu'elle ressent profondément et qui résume toutes les autres : *« Son regard est plein de bonté, d'une douceur inexprimable. Personne n'a un regard comme celui-là, limpide, plus limpide que le regard d'un enfant, sans aucune ride, pourtant les traits sont marqués et paraît avoir une trentaine d'années... En le voyant, on a l'impression qu'il est à la fois chair et esprit ! Pureté, limpidité, sainteté transparaissent à travers tout son corps. Puis, quand Il parle, Il ne cherche pas, Il ne se trompe jamais, Il n'hésite jamais, pur et clair comme la croix que j'ai vue, clarté sans ombre, fraîcheur sans ride, limpidité sans tache, impossible à définir, aussi impossible à exprimer que ma joie intérieure lors de la communion où j'ai ressenti pour la première fois Sa Présence ».*

Qui ne penserait volontiers que seul l'Esprit Saint pouvait inspirer à Madeleine de telles paroles ? Ces mots simples mais précis ne remplissent-ils pas nos cœurs d'une émotion inexprimable ? Qui pourrait lire ces lignes sans être bouleversé ?

Lors de son passage en Galilée, Jésus a toujours pris le temps de regarder... Et son regard était appel vers celui ou celle qui en avait le plus besoin. Il suscitait chez les pécheurs enlaidis par leur péché, l'envie de devenir beau, beau à l'image de Dieu : Zachée distribuait ses biens aux pauvres, Marie-Madeleine prouvait son amour sincère et se sentait vraiment aimée, Pierre pleurait sa trahison. Et le bon larron se convertissait...

Sous la misère humaine qui s'offrait à Ses yeux, Jésus décelait les richesses enfouies et l'être bien meilleur qui s'y cachait. Par Son seul regard, Il dégageait de l'ombre ces trésors et les mettait en valeur. Avec grande pitié et un amour infini, Il ressuscitait les morts, rendait la vue aux aveugles, guérissait les malades : *« Va ta foi t'a sauvé ».*

[suite page 2]

SOMMAIRE

Editorial : Le regard de Jésus.....	1
Les croix élevées un peu partout.....	1
Homélie de Mr l'abbé L'Horset.....	2
6 ^e partie de l'étude du Père Jean†Marie.....	3
La Primauté de « Pierre »	5
Anthologie : hantise prophétique [Paul VI].	6
En flânant : Besson, Euthanasie, Catéchisme...	6
Bibliographie et abonnements.....	6

Au sujet des croix élevées un peu partout...

- 1°) Aucune loi, semble-t-il, n'empêche quiconque de planter une croix sur son territoire, du moment qu'elle ne gêne personne et qu'il n'y a pas de provocation.
- 2°) Cependant nous apprenons que les croix qui s'élèvent ainsi un peu partout, en France comme à l'étranger, avec des dimensions précises et une certaine luminosité, donnent lieu à des polémiques plus ou moins rocambolesques. Les personnes qui élèvent ces croix doivent savoir que leur initiative, strictement personnelle, n'engage qu'elles-mêmes. Nous tenons en effet à préciser que notre Association "Paix et Joie" se limite essentiellement au MESSAGE reçu par "Madeleine" AUMONT entre le 28 mars 1972 et le 6 octobre 1978 et à son seul contenu.
- 3°) Nous rappelons également notre entière soumission à L'EGLISE.

Suite de l'éditorial :

Cependant le 4 juillet 1975, Il dit à Madeleine : « *Le temps n'est plus où je ressuscitais les corps, mais le moment est venu où je dois ressusciter les esprits* ». Ces paroles mystérieuses ont-elles été prononcées pour nous inciter à vivre vraiment autrement cette année exceptionnelle que notre pape nomme LE GRAND JUBILE et qui pourrait être L'ULTIME SAINTE ANNEE ?

Oui, au fond de nos cœurs nous devrions nous dire et nous redire à nous-mêmes, à chaque heure et même à chaque minute de nos journées : "N'aie pas peur, laisse-toi regarder par le Christ, laisse-toi regarder, car Il t'aime !"

Odette de Lannoy

« DONNE-LEUR LE GOÛT DE LA SAINTE EUCHARISTIE » (Homélie de monsieur l'abbé L'Horset)

Chers frères et sœurs,

Vous suivez comme moi sur le petit écran les débats télévisés qui réunissent autour de la même table les personnalités qui expriment des idées différentes sur tel ou tel problème humain (je ne parle pas des débats politiques). Les problèmes humains sont de tous les temps. Aujourd'hui plus précisément on parle volontiers des perspectives nouvelles qu'ouvrent les progrès de la science et de la technique. Cependant la question essentielle et toujours actuelle est celle du destin humain : Où allons-nous ? Et à cette question les réponses sont différentes selon l'école de pensée dont on se réclame. Où allons-nous ? Lors d'un débat de ce genre, j'entendis – pour une fois – un jeune prêtre donner avec bonheur en quelques mots l'éclairage de sa foi : « *Je sais, dit-il, avec la certitude de ma foi que je vais non pas vers la mort, mais vers la vie* ». Il répondait ainsi à l'invitation de l'apôtre : « *Soyez toujours prêts à rendre raison de l'Espérance qui est la vôtre* » (1 Pierre 3, 15).

Nous vivons dans un monde qui, dans son ensemble, a perdu la foi et donc aussi l'Espérance. On ne croit plus à la vie, au Salut apporté par le Christ, à l'Immortalité, à la Vie Éternelle. Ce monde s'est enfermé dans ses propres ténèbres.

Dans ce contexte actuel d'incroyance ou de mal-croyance, il semble bien que l'événement de Dozulé soit d'une actualité brûlante. Le 28 mars 2000 sera le 28^e anniversaire de l'apparition de la Croix Glorieuse, dans le ciel de Dozulé, dont fut bénéficiaire Madeleine Aumont. Et ce jour-là verra, comme chaque année à pareille date, des milliers de pèlerins rassemblés sur la Haute Butte pour répondre à l'invitation du Christ : « *Tous ceux qui viendront se repentir au pied de la Croix Glorieuse y trouveront la paix et la Joie* » (30.5.75).

J'ai conservé pieusement comme une relique le bout de papier pris d'un cahier d'écolier, sur lequel Madeleine Aumont écrivit ces mots latins, qu'elle avait entendus à l'instant même où elle voyait la Croix se profiler à l'horizon : « *Ecce Crucem Domini* ». Madeleine, qui ne connaissait pas le latin, ne pouvait deviner que ces mots exprimaient exactement ce qu'elle voyait. Avant que j'eusse par elle le récit de ce qu'elle avait vu et entendu, le matin même avant la célébration de la Messe, elle me montra ce papier en me demandant l'explication de ces mots : « *Ecce Crucem Domini* ». Je lui répondis : « *Voici la Croix du Seigneur* ». Vous connaissez déjà cet événement. Je suis persuadé que l'année jubilaire dans laquelle nous venons

d'entrer fait écho au message de Dozulé : message

de conversion et de réconciliation. Les apparitions qui suivront et se succéderont ne feront que confirmer l'urgence de ce message, qui coïncide aujourd'hui avec celui de l'Année Sainte.

Pour Madeleine, soulignons que, deux ans avant l'apparition de la Croix, un événement particulièrement marquant de sa vie fut la Communion qu'elle reçut le 12 avril 1970, et qui la comblait de joie. Je le souligne : entre ces deux événements il y a une relation étroite. C'est le même mystère : le Sacrifice Eucharistique est le mémorial du Sacrifice de la Croix.

Nous aussi, frères et sœurs, nous sommes invités à prendre une vive conscience de la présence du Sauveur dans l'Eucharistie et dans nos vies. Demandons à Dieu pour tous les pécheurs qui, en perdant la foi, ont perdu tout contact avec lui, et demandons-le pour nous-mêmes :

« *Pitié mon Dieu pour ceux qui te fuient, donne-leur le goût de la Sainte Eucharistie...* ». Et le Seigneur ajoute à Madeleine, mais en la personne de sa messagère, à nous tous : « *Celui qui fait la volonté de mon Père et qui mange de ce pain vivra éternellement dans cette Lumière* » (5.10.73).

Le Pain qui donne la Vie Éternelle a été payé très cher, au prix du Sacrifice du Christ. Dans la célébration de la Messe, le prêtre le rappelle dans ces paroles de la Consécration : « *Ceci est mon corps LIVRE pour vous. Ceci est mon sang VERSE pour vous et pour la multitude en rémission des péchés* ».

À nous qui mangeons ce pain vivant, qu'est-il demandé ? De faire la volonté du Père, cette volonté que le Christ a exprimée aussi dans le discours après la Cène : « *Comme le Père m'a aimé, moi aussi Je vous ai aimés : demeurez dans mon amour. Si vous gardez mes commandements, vous demeurerez dans mon amour, comme j'ai moi-même gardé les commandements de mon Père et que je demeure en son amour. Je vous ai dit ces choses afin que ma propre joie soit en vous et que votre joie soit parfaite. Ceci est mon commandement : que vous vous aimiez les uns les autres, comme je vous ai aimés* » (Jn 15, 9-12).

N'oublions pas que ce temps de carême est un temps de conversion et de réconciliation avec Dieu, et les uns avec les autres.

Je vous souhaite à toutes et à tous bon et généreux carême.

Bonnes et joyeuses et ferventes Pâques.

V. L'Horset

SITUATION ACTUELLE DE DOZULÉ D'APRÈS LE DROIT DE L'EGLISE

Sixième partie: que faire maintenant?

Nous rappelons d'abord les cinq étapes précédentes de notre étude, en résumant les conclusions que nous avons pu établir:

1) L'ordonnance de Mgr Badré de juin 1985. Notre conclusion: l'ordonnance de Mgr Badré est seulement disciplinaire et ne juge pas les faits et le message de Dozulé *quant au fond*; les fidèles sont cependant tenus d'obéir aux mesures disciplinaires légitimes que l'ordonnance contient et que nous expliciterons au cours de cette sixième partie.

2) La commission diocésaine et l'enquête canonique de 1984-1985. Notre conclusion: l'enquête canonique menée par la commission diocésaine souffre d'insuffisances graves, et ses conclusions ne peuvent être que partielles et provisoires.

3) La lettre du Cardinal Ratzinger d'octobre 1985. Notre conclusion: Rome ne considère pas que l'affaire de Dozulé est close canoniquement, et demande qu'elle fasse l'objet de l'attention et des décisions ultérieures nécessaires; de plus, si la lettre du Cardinal Ratzinger correspond certainement au rapport qui lui a été transmis par Bayeux, ce rapport ne correspond probablement pas à la réalité *objective* des faits *principaux* de Dozulé.

4) La déclaration de Mgr Badré de décembre 1985. Notre conclusion: cette *déclaration* de Mgr Badré ne peut en aucun cas avoir valeur de jugement canonique, et elle ne constitue pas non plus un acte de magistère ou de gouvernement qui engage l'autorité de l'évêque: donc, différemment de l'ordonnance, cette déclaration ne peut pas exiger l'adhésion des fidèles.

5) Le document de Mgr Pican du 15 mars 1991. Notre conclusion: ce document contient des affirmations abusives, canoniquement irrecevables, en particulier les trois phrases suivantes: a) "Les termes retenus en 1985 valent pour 1991 et les années à venir"; b) "Les partisans de la thèse (?) de Dozulé et ses diffuseurs ne sont pas en communion avec l'Eglise"; c) "Ce pseudo-message, dont l'extravagance et le caractère absolu ne méritent pas qu'on s'y arrête...". En conséquence, ce document ne peut exiger l'adhésion des fidèles, sauf la partie qui confirme les normes disciplinaires légitimes de l'ordonnance de Mgr Badré.

Ces conclusions permettent d'affirmer de façon certaine que: A) jusqu'à présent les faits et le message de Dozulé n'ont jamais été *jugés* canoniquement et régulièrement par l'Autorité de l'Eglise; B) les catholiques peuvent librement croire à l'origine divine des faits et du message de Dozulé tout en demeurant dans la pleine communion de l'Eglise, si par ailleurs ils ne s'en séparent pas par une désobéissance disciplinaire obstinée (comme le font certains), ou pour d'autres raisons, doctrinales ou morales, dont Dozulé n'est pas la *cause* mais seulement l'*occasion* (comme le font d'autres). Ceci étant acquis, que peuvent ou doivent faire les fidèles qui croient à l'authenticité des faits et du message de Dozulé et qui veulent avant tout obéir à Dieu en obéissant à l'Eglise?

1) L'acte premier, qui constitue la contribution la plus efficace à la victoire de la vérité pour Dozulé comme pour tout, est la décision personnelle de se mettre en route tout de suite vers la sainteté, de répondre à l'appel pressant du Christ en vue de son Retour, en reconnaissant d'abord notre

impuissance radicale et en nous appuyant sur Jésus seul et sa Mère inséparablement, pour devenir vraiment humbles, patients et charitables ainsi que le demande le message. Cette décision exige la mise en oeuvre confiante et persévérante des moyens de sanctification que Dieu nous enseigne et nous donne par son Eglise: le silence du coeur et la prière avant tout, spécialement l'oraison, l'adoration et le rosaire; l'exercice de la présence de Dieu et la retraite intérieure permanente: "Priez sans cesse" (1Thess 5, 17 & Luc 18, 1); la réception fréquente des sacrements de l'Eucharistie et du Pardon; la connaissance du Mystère par la fréquentation assidue et aimante de la Bible et du Catéchisme de l'Eglise; l'observance humble des commandements de Dieu et de l'Eglise; la fidélité ponctuelle et aimante au devoir d'état; l'esprit de pénitence et le renoncement effectif à l'esprit du monde, spécialement à l'orgueil et à l'impureté; les petits sacrifices faits pour le seul amour de Jésus, sacrifié *pour nous* sur la Croix; le service de l'Eglise, des pauvres et des petits de toutes sortes; en bref, à l'école de Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus, tout faire dans la petitesse, la douceur et l'humilité du coeur, *d'abord* et même *seulement* "pour faire plaisir au bon Dieu", ce qui se résume dans l'imitation de la Vierge Marie et la consécration à son Coeur immaculé.

2) Méditer ces quelques paroles du message et d'autres: "Pourquoi avez-vous peur? pourquoi doutez-vous? Je suis là" (4 janvier 1974); "Sans dire un mot, méditez dans votre coeur les paroles que vous avez entendues. Malgré le temps qui s'écoulera, votre foi doit rester inébranlable" (2 janvier 1976); "Sachez que c'est au moment où vous n'y croyez plus que s'accomplira mon message, car vous ne savez ni le Jour ni l'Heure où Je reviendrai dans la Gloire" (5 décembre 1975); "Le temps est venu pour le monde de se repentir, car un changement universel est proche" (1^{er} novembre 1974); Porter "le message à ceux qui ont la charge de l'accomplir, avec confiance et humilité" (21 février 1975); "Persévérez dans la prière, le jeûne et l'abstinence" (14 mars 1975); "Priez et faites pénitence sans vous lasser" (6 octobre 1978); "Votre calme et votre silence sont les signes visibles de ma Parole dans ce monde où l'action et l'intrépidité dominant" (6 octobre 1978); "Réjouissez-vous, car le temps est proche où le Fils de l'Homme reviendra dans la Gloire" (1^{er} mars 1974); "Soyez toujours dans la joie" (5 octobre 1973); "Réjouissez-vous, réjouissez-vous sans cesse dans le Seigneur... Soyez humbles, patients, charitables" (7 septembre 1973); "Aimez votre prochain comme Je vous aime; que votre regard soit amour et bonté pour chacun d'entre vous" (1^{er} mars 1974); "Obéissez à votre supérieur" (6 octobre 1978); "Cette Sainte Année doit se prolonger jusqu'à l'élévation de la Croix Glorieuse" (4 juillet & 28 mars 1975).

3) Dire chaque jour la prière de Dozulé (voir 7 septembre 1973 & 5 octobre 1973 & 7 mars 1975), "avec recueillement et humilité" (21 mars 1975). *N'ayant pas encore reçu d'approbation ecclésiastique, cette prière peut être dite de façon privée, individuellement ou en groupe, à la maison ou à l'église, mais pas publiquement au cours d'un office liturgique.*

4) Diffuser largement cette prière, selon la volonté exprimée dans le message (31 mai 1974), mais toujours avec discrétion et sobriété, et dans le respect de la discipline de

l'Eglise. Il serait peut-être utile de la faire imprimer avec la

5) Continuer de faire connaître le message (voir 11 avril 1975), avec un *total désintéressement* matériel et spirituel (3 mai 1974), sans commentaires ajoutés, qui sont souvent inutiles et parfois dangereux; et toujours dans l'obéissance à l'Autorité légitime de l'Eglise, dont nous ont largement donné l'exemple Mme Aumont et le P. L'Horset. Si Dieu veut, nous reviendrons une prochaine fois sur cette question de l'obéissance à l'Eglise, en particulier sur la légitimité ou non de l'article premier de l'ordonnance de Mgr Badré qui "réprouve formellement les publications qui ne portent pas l'approbation d'un Ordinaire", question délicate que nous avons laissée en attente dans la première partie de notre étude, et qui ne peut être résolue par la simple citation des deux canons que l'ordonnance rappelle en note.

6) Faire connaître le message de préférence à travers les cahiers de Madeleine Aumont et le livre du P. Victor L'Horset qui sont les deux seuls témoignages authentiques et originaux.

7) Le faire connaître en particulier aux prêtres et aux religieuses (voir 19 septembre et 26 décembre 1975).

8) N'adhérer et ne contribuer à aucune des associations qui ont fait de Dozulé une "affaire personnelle", critiquant l'Autorité de l'Eglise, ou critiquant Mme Aumont ou le P. L'Horset, ou mélangeant le message de Dozulé avec des interprétations ou des idées étrangères à l'esprit comme à la lettre du message et de l'Evangile.

9) S'abstenir de participer à toute propagande ou à toute collecte en vue de la *construction* d'une croix "glorieuse" ou d'un sanctuaire ou d'autre chose à Dozulé : le message confie l'*élévation* de la Croix Glorieuse à l'Eglise et à elle seule (voir 12 juin 1973 & 3 mai 1974 & 1^{er} novembre 1974).

10) Rester réservé à l'égard des nombreux "messages" qui circulent aujourd'hui, même s'ils semblent "en harmonie" avec celui de Dozulé : "Soyez candides comme des colombes et prudents comme des serpents" (St Matthieu 10, 16). En demeurant, bien sûr, ouvert et bienveillant envers les charismes prophétiques, cependant il faut en général se montrer très prudent vis à vis des "révélations" venant de locutions ou de visions "intérieures", et bien considérer sur la durée leurs *vrais* fruits *spirituels*. En effet, la tradition de l'Eglise nous enseigne que l'illusion humaine est courante en ces manifestations : "Il n'est pas rare de voir des gens qui, pour avoir entendu à l'occasion d'une méditation des paroles intérieures, les baptisent aussitôt de communication divine et, très convaincus, s'en vont proclamant : Dieu m'a dit ceci, Dieu m'a répondu cela; et il se fait qu'il ne s'agit que d'illusions de l'imagination, de paroles qu'on s'adresse à soi-même" (Saint Jean la Croix, docteur de l'Eglise, *La montée du Carmel* 2, 27); "Il se rencontre des personnes dont la tête et l'imagination sont si faibles qu'elles croient voir tout ce qu'elles pensent. Cet état est bien dangereux" (Sainte Thérèse d'Avila, docteur de l'Eglise, *Le Château de l'âme* 4, 3); la même Sainte enseigne qu'en cas de conflit entre des révélations et l'Autorité de l'Eglise, c'est à l'Autorité qu'il faut obéir, car des révélations on ne peut jamais être absolument sûr (*Fondations* 24, 4). La tradition de l'Eglise nous enseigne aussi qu'en ces révélations "intérieures", l'intrusion diabolique est facile, même s'il s'y trouve beaucoup de choses très belles

précision indiquée en italique au paragraphe précédent.

et très vraies. Car le démon "déguisé en ange de lumière" (2 Cor 11, 14) aime dire des choses très belles et très vraies pour mieux tromper les âmes imprudentes désireuses de révélations, de signes ou de miracles (relire St Matthieu 24, 21-25 et les chapitres 16 à 30 du livre 2 de *La montée du Carmel* de St Jean de la Croix). Le démon est disposé à perdre un peu pour gagner beaucoup, et même à perdre beaucoup pour gagner encore plus, par exemple discréditer complètement le message de Dozulé en faisant en sorte que tout soit "amalgamé" aux yeux de l'Eglise et du monde dans "la secte de Dozulé", où il n'y aurait plus de place pour les distinctions : tout ce qui touche Dozulé, tous ceux qui croient à Dozulé feraient partie de "la secte". Le démon aurait ainsi atteint son but : au lieu que ce soient les groupes sectaires gravitant autour de Dozulé qui soient neutralisés ou même se convertissent par l'intervention ferme de l'Eglise, c'est Dozulé qu'il aurait réussi à faire engoutir dans "la secte" en profitant du vide pastoral et juridique laissé *de fait* par l'Autorité locale de l'Eglise.

11) Les fidèles peuvent librement se rendre sur place, pour prier sur la haute butte et dans l'église de Dozulé, à condition que cela se fasse de façon discrète et pour le moment de façon privée, individuellement ou en groupe, sans participer aux prières "organisées" par telle ou telle association sur ces lieux, et sans participer à des Messes ou autres offices liturgiques qui seraient célébrés sur le territoire de la paroisse de Dozulé en dehors des offices paroissiaux. Pour ce qui est du sacrement du Pardon, il ne faut le recevoir que de prêtres dont on peut être sûr qu'ils sont en communion avec l'Eglise catholique, en particulier par leur obéissance aux dispositions disciplinaires légitimes de l'ordonnance de Mgr Badré.

12) Les fidèles qui le souhaitent pour des raisons sérieuses peuvent recourir directement au Pape, selon une antique tradition de l'Eglise (voir canon 1417). Ainsi, des catholiques peuvent recourir au Saint-Siège contre une décision de leur évêque diocésain, à deux conditions : 1) qu'ils le fassent en tant que personnes agissant soit individuellement, soit ensemble par une action commune, mais pas en tant qu'associations constituées ; 2) qu'ils aient subi un grave dommage, qui bien sûr peut être un dommage spirituel (voir "*Communications*", Revue du Conseil pontifical pour l'interprétation des textes législatifs, 1988, p. 76). Pour le cas particulier des *apparitions*, le droit de l'Eglise précise que Rome peut intervenir sur la demande de fidèles qui sont : a) en communion avec leurs Pasteurs ; b) non mûs par un esprit sectaire ; c) et dont le recours n'est pas motivé par des raisons suspectes, comme par exemple de contraindre l'évêque à modifier ses décisions légitimes, de confirmer un groupe sectaire, etc. (*Normes de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi sur la procédure pour juger les présumées apparitions et révélations*, approuvées par le Pape Paul VI le 24 février 1978). Cette Congrégation peut alors, si cela est possible, entreprendre un nouvel examen des faits concernés, distinct de celui réalisé par l'évêque. Aux conditions ci-dessus, un tel recours canonique à Rome est donc tout à fait possible pour Dozulé, à la condition supplémentaire que la motivation n'en soit pas de "faire reconnaître Dozulé", mais bien de "faire la vérité sur Dozulé". (à suivre)

Père Jean†Marie

LA PRIMAUTÉ DE PIERRE

II^e PARTIE : LA PERSONNALITÉ DE PIERRE D'APRÈS L'ÉVANGILE

Ainsi, le 4 juillet 1975, Jésus demandait à Madeleine qu'elle en réfère au Chef de l'Eglise. Nous avons vu là une allusion discrète au pouvoir irremplaçable du Souverain Pontife (Paix et Joie n° 17).

Mais ce pouvoir n'est compréhensible que relié à sa source : la Primauté conférée par Jésus à Pierre, dans la région de Césarée de Philippe : « *Mais vous, que dites-vous que je suis ?* » demandait Jésus à ses apôtres. Simon-Pierre alors, prenant la parole, répondit : « *Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant !* » Jésus, à son tour, prenant la parole, lui dit : « *Heureux es-tu, Simon Bar-Iona, car ce n'est pas la chair et le sang qui t'ont révélé cela, mais mon Père qui est dans les Cieux. Eh bien ! moi je te le dis, tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon église ; et les portes de l'enfer ne pourront rien contre elle. Je te donnerai les clefs du Royaume des Cieux : tout ce que tu auras lié sur la terre se trouvera lié dans les Cieux, et tout ce que tu auras délié sur la terre se trouvera délié dans les Cieux* ».

Il est aisé de comprendre que l'Eglise se soit toujours appuyée sur ce texte parfaitement clair pour reconnaître le pouvoir personnel de Pierre et de ses successeurs, ainsi que la pérennité de l'Eglise.

Pourtant, même des exégètes d'étiquette "catholique" ont dépensé des centaines de pages pour essayer de prouver que Jésus n'était pas l'auteur du récit de Matthieu sur la primauté de Pierre : on prend prétexte, par exemple, du fait que Matthieu est le seul des quatre évangélistes à donner ce récit ; on déclare que cette promesse, présente en Matthieu, mais absente en Marc, secrétaire de Pierre, est forcément inauthentique.

Seulement voilà : d'une part la critique textuelle justifie pleinement le texte que nous avons ; d'autre part, une exégèse sérieuse réduit à néant les dénégations, en faisant remarquer que Marc, qui fut en effet le secrétaire de Pierre, n'a fait qu'obéir à Pierre, en omettant dans son évangile ce qui faisait du prince des apôtres un privilégié. Ainsi l'absence, en Marc, du texte sur la primauté, n'est due en définitive qu'à l'humilité de Pierre.

En effet, d'autres omissions de Marc s'expliquent de la même façon par l'humilité de Pierre : par exemple, Marc ne dit rien de la pêche miraculeuse (Lc 5, 1-9), dans laquelle Pierre joue pourtant un rôle important, une pêche miraculeuse dont la réalité historique fait comprendre la décision des disciples de suivre Jésus. Marc ne dit rien de l'anecdote qui raconte comment Pierre, sur ordre de Jésus, alla pêcher un poisson (Mt 17, 24-27) pour trouver dans sa bouche de quoi payer la redevance du Temple. Marc ne dit rien non plus de la marche de Pierre sur les eaux (Mc 6, 45-51 ; Mt 14, 22-31), ...un exploit !

Au contraire Marc (secrétaire de Pierre, oui !) n'omet pas de raconter dans son évangile ce qui est défavorable à Pierre : par exemple, lors de l'agonie de Gethsémani, dans l'évangile de Marc, à la différence de celui de Matthieu, le reproche est adressé à Pierre : « *Simon, tu dors ? Tu n'as pas pu veiller une heure ?* » ; par exemple encore, lors de son reniement, les anathèmes avec les serments qui les accompagnent (cf. A. Feuillet, La Primauté de Pierre, Desclée 1992, p. 44), etc.

Cette humilité de Pierre nous plonge dans le mystère de sa personnalité : « *De tous les apôtres choisis par Jésus au cours de son ministère public, écrit le Père André Feuillet,*

Pierre est sans nul doute celui dont la personnalité nous est décrite avec le plus de précision. Il nous est présenté avec ses qualités et aussi ses défauts, sans que jamais on perçoive le dessein de le décrire comme un modèle achevé de toutes les vertus chrétiennes. » (op. cit. p. 42-43). Il était d'une nature ardente, généreuse, mais d'une spontanéité trop prompte qui l'exposait à des maladresses et l'obligeait à des redressements, ... impulsif, quelque peu instable, capable de nobles enthousiasmes et de subites retraites. Mais surtout il était profondément attaché à Jésus, au point de toujours désirer vivre en sa présence...

Bref, c'est avec ce mélange de qualités et de défauts, que Pierre fut choisi par Jésus pour être le prince des apôtres. Dieu choisit qui il veut, pour les missions qu'il veut. Et sans faire d'amalgame entre le cas de Pierre et les apparitions privées de Dozulé, nous ne pouvons qu'être impressionnés par le fait que dans l'un et l'autre cas (et dans bien d'autres), Jésus ne choisit pas ce qui paraît grand aux yeux des hommes.

Ainsi, le message de Pierre, transmis par Marc son secrétaire, est bien un message d'humilité. Le même apôtre, quelques lignes avant d'associer son "fils Marc" à la signature de sa première lettre, transmettait le même message : « *Revêtez-vous d'humilité à l'égard les uns des autres, car Dieu résiste aux orgueilleux et donne sa grâce aux humbles. Humiliez-vous donc sous la main puissante de Dieu, pour qu'il vous élève à son heure* » (1 Pierre 5, 5-6). En disant cela, il savait ce qu'il disait, l'humble pêcheur de Galilée, à qui Jésus avait fait don du privilège extraordinaire de la primauté infaillible.

Le message à Madeleine est, lui aussi, marqué du même sceau d'humilité : « *soyez humbles, patients, charitables, afin que l'on reconnaisse en vous mes disciples, ne cherchez aucun intérêt personnel* » (3 mai 1974). On retrouve l'expression "confiance et humilité" dans l'apparition de Jésus à Madeleine le 21 février 1975. Et parlant de la prière de Dozulé et de la dizaine de chapelet, Jésus dit à Madeleine le vendredi 21 mars 1975 : « *Dites-là avec recueillement et humilité* ».

Mais c'est surtout dans la grande neuvaine que l'humilité est recommandée par Jésus : « *Je recevrai dans la demeure de mon cœur les enfants et les âmes humbles, afin qu'il gardent une affection spéciale à NOTRE PÈRE DES CIEUX* » (5 et 30 décembre 1975). On ne me retirera jamais de l'esprit qu'en prononçant cette phrase Jésus faisait discrètement allusion à ce qu'il disait à l'humble Pierre : « *Ce n'est pas la Chair et le Sang qui t'ont révélé cela, mais MON PÈRE QUI EST AUX CIEUX.* »

Après cela, on n'est pas très étonné que Jésus, le 27 décembre 1972, dans sa toute première apparition à Madeleine, ait choisi de citer une parole de Pierre : « *Annoncez les merveilles de celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière* ». (1 P 2, 9)

En conclusion je dirai que les rencontres entre la Grande Révélation et le message privé de Dozulé nous invitent instamment, entre autres, dans ces temps difficiles, à accorder la plus grande attention aux paroles de Pierre et de son successeur, notre pape Jean-Paul II.

ANTHOLOGIE :

« **L'Eglise compte les heures du temps qui court, avec une hantise prophétique. Elle est tendue vers le retour de son Seigneur.** » (Paul VI, août 1965)

[d'autres citations seront données dans les bulletins suivants.....]

EN FLÂNANT :

A propos des chantiers judiciaires du cinéaste bien connu Luc BESSON

Figaro du 8-2-2000 : Le journaliste Robert des Nauriers écrit que Monsieur Luc BESSON subit un "crève-cœur", puisqu'il doit détruire dans un délai de 6 mois une partie des transformations illicites opérées au sein de son domicile près de Toulon. Ainsi se mettra-t-il peut-être à la place de ceux-là même, pour qui ce fut un véritable "crève-cœur" d'assister à la projection de son film "JEANNE d'ARC ", défigurée, ridiculisée, toutes vérités bafouées.

L'euthanasie

L'infirmière qui a pratiqué l'euthanasie sur bon nombre de ses patients est en prison ... Cependant elle est en train de devenir le porte-drapeau des partisans de l'euthanasie. Voilà déjà un moment que l'on parle de l'euthanasie : sournoisement l'idée fait son chemin, on habitue les français tout doucement en donnant tel ou tel exemple... Et le jour où la loi sera débattue à l'Assemblée, elle sera votée sans problème ! La loi sur l'avortement a été votée de la même façon. Il nous faut être conscient que désormais ce qui est mal est bien, et ce qui est bien est mal.

Le catéchisme du mercredi en danger !

Fin janvier dans le journal "LE FIGARO", une proposition, une idée... semble être passée inaperçue : « FAUT-IL SUPPRIMER LE CATÉCHISME POUR LES ENFANTS.

Quelques jours plus tard il était curieusement question de supprimer le mercredi et d'ajouter cette journée de repos à la fin de la semaine... Ainsi le tour serait joué. Et le catéchisme serait en grand danger si nous n'y prenons pas garde.

AVIS IMPORTANT DE LA REDACTION DU BULLETIN

Les personnes qui souhaiteraient participer à un recours à Rome pour que soit ouverte une nouvelle enquête canonique sur les faits de Dozulé peuvent nous écrire. Qu'il soit bien clair cependant qu'il ne s'agirait aucunement d'une pétition à faire signer par le plus grand nombre et dans un esprit de "revendication", mais bien au contraire d'une initiative discrète et restreinte de la part de catholiques mûs seulement par la foi et l'amour de Dieu et de l'Eglise, et dans l'esprit de modération et d'obéissance proposé par les articles du Père Jean†Marie.

Bibliographie sur « Dozulé » :

(aux éditions F.X. de Guibert, 3, rue J. F. Gerbillon, 75006 Paris)

- **Les Cahiers de Madeleine 2^e édition (mars 1999)**
- **Abbé Victor L'Horset : Dozulé, récit inédit du premier témoin (1996)**
- **O. de Lannoy : Dozulé, un témoignage au service de la vérité (1994)**

Abonnements

Bulletin Paix et Joie
30 francs pour 1 an, soit 4 numéros en l'an 2000

Nom.....
Adresse.....
Ville.....Code postal.....

Chèque à l'ordre de : Paix et Joie (14130 Le Breuil en Auge)

Trimestriel : Paix et Joie
Association loi 1901
14130 Le Breuil en Auge

Directeur de la publication
Odette de Lannoy
Imprimé par nos soins
Prix au n° 10 francs